

# AVIS

## COUR DU BANC DE LA REINE DU MANITOBA

### OBJET : ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES CENTRES JUDICIAIRES DE DAUPHIN ET DE SWAN RIVER

La Cour du Banc de la Reine a entrepris une révision du processus d'établissement de son calendrier à Dauphin et à Swan River afin de le rendre plus efficace et de fournir un meilleur service aux membres de la profession et du public.

Par conséquent, des modifications ont été apportées et entrent en vigueur immédiatement.

#### **Tribunal de conseillers-maîtres**

Un tribunal de conseillers-maîtres sera mis en place à raison d'un jour par mois au centre judiciaire de Dauphin. Toutes les causes de la Division générale et celles relatives à la famille et à la protection de l'enfance seront placées sur cette liste afin d'être examinées et inscrites au calendrier par un conseiller-maître avant d'être présentées à un juge. Le conseiller-maître examinera la cause en présence des avocats afin de s'assurer que tous les documents pertinents ont été déposés, que la cause sera contestée et que les avocats des parties sont prêts. Il s'occupera aussi de toutes les causes pour lesquelles il a compétence et fixera des dates pour les causes contestées afin qu'elles soient instruites par un juge.

#### **Juge du Banc de la Reine**

Le juge du Banc de la Reine présidera une liste par mois au centre judiciaire de Dauphin. Cette liste inclura toutes les causes de la Division générale et celles relatives à la famille, ainsi que les audiences de fixation du rôle. Trois jours par mois seront aussi réservés pour les causes contestées, les conférences préparatoires, les appels de petites créances, les appels de déclarations sommaires de culpabilité, les demandes de confiscation, les déterminations de peine en matière pénale et les procès courts.

#### **Centre judiciaire de Swan River**

La fréquence des séances de la Cour du Banc de la Reine à Swan River sera réduite à une par mois.

Le juge en chef et le juge en chef adjoint ont l'intention de rencontrer les membres du Barreau au cours de l'automne de 2012 afin de discuter de la fixation des audiences à Dauphin et à Swan River et afin de recevoir des commentaires concernant les modifications décrites ci-haut.

**DÉLIVRÉ PAR :**

**« *W.J. Burnett* »**

---

**Monsieur le juge en chef adjoint W.J. Burnett**

**Cour du Banc de la Reine**

**DATE : Le 4 juin 2012**